

Rapport de Présentation

Le Conseil Municipal est invité à examiner le budget primitif 2025.

Le projet de budget présenté correspond aux demandes budgétaires exprimées par l'ensemble des services. Il prévoit un niveau d'investissement important correspondant à l'inscription de crédits nouveaux ou complémentaires comme :

- Les travaux de mise aux normes incendies et accessibilités des écoles Bastian, Freinet, La Fontaine, Fernand-Anna ainsi que Sainte-Barbe,
- Les études de la restauration de l'Eglise Sainte-Barbe,
- Les travaux de restauration du chevalement Théodore,
- La création d'un espace multisports au complexe Coubertin,
- Des travaux divers prévus et identifiés sur les bâtiments de la commune en lien avec les associations municipales, les enseignants, les services, ...
- Ou encore les travaux d'isolation et les études de remise à niveau pour le cinéma Gérard Phillipe et d'autres études ou travaux liés à la transition écologique.

Les aménagements de voirie prévus pour 2025 sont principalement :

- Le passage au LED de l'éclairage public,
- La requalification de la rue du Markstein,
- La réfection du réseau AEP rue d'Ensisheim,
- Divers travaux de voirie notamment pour leur remise en état.

Dans ce contexte, le budget a été construit autour de plusieurs orientations directrices :

1. Dépenses réelles de fonctionnement stable grâce à une meilleur gestion des frais énergétique qui compense la hausse de la contribution versée au SDIS, des charges de maintenance et des charges de personnel.
2. Objectif : obtenir un autofinancement d'environ 2,5 millions d'euros afin de financer une partie des investissements de renouvellement.
3. Recettes réelles de fonctionnement en hausse de 2 % due principalement à la révision des bases fiscales et des dotations de l'Etat.
4. Un recours à l'emprunt calculé au plus juste et qui sera contracté en fonction du besoin réel inscrit à hauteur de 3 millions d'€.
5. Soutien à l'économie locale avec une dépenses d'équipement d'environ 9,8 millions d'€ en tenant compte des reports.
6. Poursuite de la politique menée par la Ville en matière de développement durable en matière d'achat, de construction et de pratiques professionnelles. A ce titre on peut noter la plantation d'arbres, le passage à la technologie LED lorsque la Ville remplace les luminaires des bâtiments, les travaux de rénovation énergétique, les bornes de recharges, le réseau de chaleur en lien avec M2A, ...

7. Reprise, comme en 2024, des résultats de l'exercice antérieur afin d'avoir une vision globale des capacités financières de la Ville...

L'ÉQUILIBRE GÉNÉRAL DU BUDGET (PAGE 2) HORS OPÉRATIONS D'ORDRE

L'équilibre général du budget primitif 2025, hors opérations d'ordre, toutes sections confondues, s'établit à : 22 884 801 €, résultats antérieurs inclus. Le budget varie de 2,4% toutes sections confondues par rapport à 2024.

L'ENDETTEMENT DE LA VILLE (PAGE 3)

A la clôture de l'exercice la dette s'élève à 8 248 587 € représentant une dette par habitant de 528 €. Il n'est pas inutile de rappeler que la dette par habitant des villes de la strate était de 802 € en 2023.

De même, il est à constater un taux moyen de dette de 1,79 % qui est considéré comme un taux de très bon niveau. L'encours est sécurisé puisqu'il est composé à 90 % de prêts à taux fixe et 10 % de prêts à taux variable sans prêts structurés.

Enfin la capacité de désendettement, c'est-à-dire l'encours de dette au 1^{er} janvier rapporté à la capacité d'autofinancement s'établit à 6 ans et 4 mois. Cette valeur est également jugée de très bon niveau par les économistes (valeur haute 12 ans maxi).

L'ÉQUILIBRE GÉNÉRAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (PAGE 4)

La section de fonctionnement s'équilibre à 18 125 569 €.

Au niveau des dépenses, l'on peut constater qu'au-delà des dépenses réelles de fonctionnement, un autofinancement brut total dégagé est de 2 495 748 € (l'autofinancement net est de 2 306 748 € déduction faite des opérations d'ordre en recettes).

Cet autofinancement est constitué, d'une part, des amortissements et provisions prévus à hauteur de 1 260 000 € et, d'autre part, du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement inscrit à hauteur de 1 335 748 €.

Par ailleurs, les recettes sont constituées des recettes réelles et des recettes d'ordre qui correspondent aux travaux d'investissement, réalisés en régie, par le personnel de la Ville pour 105 000 €, de reprises de subventions d'investissement et des reprises de provisions pour 84 000 €.

LE DETAIL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (PAGE 5).

✓ **Les charges à caractère général** baissent d'environ 163 847 € soit - 3,7 % après une baisse de 4,7 % en 2024. Cette « baisse » provient principalement du poste énergie comme l'année précédente. Ce poste avait connu une forte hausse en 2023, suite à cela la Ville a mené une politique de baisse des coûts énergétiques à travers des améliorations structurelle et des changements de consommations.

✓ **Les charges de personnel** varient de 99 050 € soit + 1,1 %.

La variation s'explique principalement par les décisions nationales avec l'augmentation des cotisations sociales en plus du glissement vieillesse technicité (GVT).

- ✓ **Les charges de gestion courante** (contingents, subventions) enregistrent une hausse de 4,4 %.
Elle s'explique notamment par l'augmentation de la contribution du SDIS et de la participation de la Ville au budget Cinéma. Les subventions aux associations restent au même niveau que 2024 en tenant compte des critères d'attribution habituels.
- ✓ **Les charges financières** sont en légère hausse en volume, dû à la souscription d'un nouvel emprunt en 2024.
- ✓ **L'autofinancement** augmente de 23,2 % par rapport à 2024 et retrouve son niveau de 2022.

LE DETAIL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (PAGE 6).

Elles ne varient que très peu par rapport à 2024.

- ✓ **Les atténuations de charges** baissent légèrement.
- ✓ **Les produits des services et du domaine** sont en hausse de 6 %.
- ✓ Le chapitre **Impôts et taxes**, enregistrent les attributions de compensation et le FNGIR. Pas de modification en 2025 par rapport à 2024.
- ✓ Le chapitre **Fiscalité Locale** reprend les impôts directs locaux en poste principal. Il varie de 2,2 % correspondant à la variation physique des bases fiscales, à la revalorisation nationale des bases (+1,7 %) et autres taxes dont les droits de mutation et la TLPE.
- ✓ **Les dotations** enregistrent une hausse de 3,6 %. La variation positive de la population explique en grande partie l'augmentation de ce poste.
- ✓ **Les autres produits** de gestion courante sont en hausse de 6,2 % par rapport à 2024 suite au transfert des provisions de charges des loyers sur ce chapitre.
- ✓ **La reprise des résultats** de 2024 est en hausse de 7,4 % par rapport à 2023.

LES DEPENSES ET LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT SONT ENSUITE PRESENTEES SOUS FORME DE CAMEMBERT (PAGE 7 ET 8).

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT (PAGE 9)

- ✓ **Remboursement d'emprunt** 1 107 800 € soit environ 15 % de l'investissement,
- ✓ Les 85 % restants sont destinés **aux dépenses d'équipement**. Elles font l'objet d'une présentation détaillée dans les pages suivantes.

A noter, le montant des dépenses d'équipement sont en hausse de 7,5 % par rapport à 2024.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT (PAGE 10).

- ✓ **Reprise des résultats et des reports** 2024,
- ✓ **Des dotations** pour 550 000 €, dont le FCTVA sur les investissements 2024, à hauteur de 450 000 € et la Taxe d'Aménagement pour un produit attendu de 100 000 €,
- ✓ **Des excédents de fonctionnement capitalisés** à hauteur de 150 000 €,
- ✓ **Du produit des subventions d'investissement** à hauteur de 673 600 €,
- ✓ **Un emprunt d'équilibre** de 3 066 584 €,
- ✓ **Des produits de cessions** d'immobilisations à hauteur de 149 000 €.
- ✓ **De l'autofinancement** évoqué ci-dessus, à hauteur de 2 595 748 €, provenant d'une part des provisions et des amortissements et, d'autre part, du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

LES DEPENSES ET LES RECETTES D'INVESTISSEMENT SONT ENSUITE PRESENTEES SOUS FORME DE CAMEBERT (PAGE 11 ET 12) AINSI QU'UNE REPARTITION FONCTIONNELLE DES INVESTISSEMENTS (PAGE 13).

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT SONT ENSUITE PRESENTEES EN DETAIL (PAGE 14 A 20)

En conclusion, le projet de budget soumis au Conseil Municipal respecte les grandes orientations définies par le DOB :

- ⇒ L'autofinancement s'élève à 2,5 millions d'euro,
- ⇒ Pas de recours au levier fiscal malgré une inflation de presque 2 % en 2024 et qui risque de se poursuivre en 2025,
- ⇒ Le soutien maintenu au maximum des possibilités de la collectivité aux associations tant culturelles que sportives avec un versement des subventions de fonctionnement au même niveau que 2024,
- ⇒ Un programme d'investissements élevé et conforme aux engagements souscrits.

BUDGET CINEMA

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET CINEMA (PAGE 21)

Le projet de budget primitif 2025 du Cinéma varie de 19,7 % par rapport à 2024.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET CINEMA (PAGE 22)

La participation de la Ville augmente de presque 26 % du fait d'un déficit important.

LES DEPENSES ET LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT SONT ENSUITE PRESENTEES SOUS FORME DE CAMEMBERT (PAGE 23 ET 24).

LA SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES ET RECETTES (PAGE 25)

La section d'investissement s'équilibre à 71 087 € avec le constat d'un déficit 2024 d'environ 18 047 € sur la section. Les crédits correspondent à la réfection des fauteuils.

BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE

LES DEPENSES D'EXPLOITATION (PAGE 26)

Les dépenses réelles d'exploitation du budget photovoltaïque sont en baisse d'environ 3,1 % entre 2024 et 2025. La variation provient principalement du poste charges à caractère général.

LES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION (PAGE 27).

Elles sont en baisse car les installations ont connu quelques avaries en 2024 ayant un impact direct sur la production.

LES DEPENSES ET LES RECETTES D'EXPLOITATION SONT ENSUITE PRESENTEES SOUS FORME DE CAMEMBERT (PAGE 29 ET 29).

LA SECTION D'INVESTISSEMENT (PAGE 30).

L'inscription budgétaire permet de prévoir une future dépense pour réaliser une opération nouvelle de production photovoltaïque. A ce jour aucune n'a été programmée.

Les financements des dépenses d'investissement proviennent essentiellement des résultats antérieurs cumulés soit 155 284 €.